

*etc.*, semblent justes et raisonnables. En ce qui regarde la taxe sur les communications téléphoniques, je désire faire observer que, dans les districts ruraux, il n'y a guère d'appel téléphonique dont le prix dépasse 15 cents. La seule augmentation de taxes dont nos commentants ressentiront l'effet, c'est le relèvement à 6 p. 100 de la taxe de consommation. Le peuple était parfaitement habitué à l'acquittement de cet impôt sous le régime libéral et, dans ma circonscription, on semble la goûter fort, puisqu'on élisait alors un ami du régime King. Pour ce qui est du budget, j'ai donc lieu de croire qu'il recevra un accueil favorable dans la circonscription électorale de Huron-Nord.

La majeure partie des discours, qui auraient dû être prononcés au cours du débat sur le budget, l'ont été lorsque fut débattue la mesure visant à soulager le chômage. Je ne suis pas au fait de la situation dans les autres provinces; cependant, dans l'Ontario, la distribution des fonds destinés à soulager les chômeurs n'a donné lieu à aucunes plaintes pour ainsi dire. Dans mon comté, les mesures de secours à adopter ont été laissées aux mains des autorités municipales indépendamment des attaches de parti. Un maire libéral a choisi les dix chômeurs de la ville où j'habite, qui furent envoyés dans le nord, et nous avons tous été très satisfaits. Dans ma circonscription, les conseils municipaux se sont occupés de la distribution des secours aux sans-travail et ils l'ont fait d'une manière excessivement juste et efficace.

Je désire faire part à la Chambre de certaines impressions que j'ai recueillies en écoutant les débats qui se sont succédés dans cette Chambre. Après avoir entendu dénigrer mon très honorable chef de la façon que l'on sait, au cours du débat sur la prolongation de la validité de deux mois de la loi de secours au chômage; après avoir entendu les orateurs de la gauche, chaque fois qu'ils ont ouvert la bouche, essayer de réhausser la gloire du très honorable chef de l'opposition, il m'a semblé que leur attitude est toute tracée; ils ont indiqué les méthodes qu'ils emploieront par tout le pays, au cours de la prochaine campagne électorale. Après avoir étudié le discours soigneusement préparé de l'honorable député de Québec-Sud (M. Power), j'ai conclu qu'il était destiné à donner le ton quant aux méthodes que les libéraux emploieront lors des prochaines élections. Mon honorable ami a abordé l'examen des différentes questions et il les a traitées très soigneusement.

Après avoir exposé ses prémisses, il aborde la question en se servant de phrases comme celle-ci: "C'est une question que je n'aime pas à discuter". Voici un passage du discours

de l'honorable député de Québec-Sud que je tiens à relever:

C'est une question que je n'aime pas à discuter, car j'ai toujours eu pour habitude, depuis mon entrée dans la vie publique, de m'abstenir d'attaquer les personnes.

Il avoue par là qu'il se prépare à des attaques personnelles.

Mais dans les circonstances extraordinaires qui se présentent, étant donné que l'on propose, comme j'espère être capable de le démontrer, de confier à un seul homme le pouvoir suprême dans le pays, étant donné aussi que cet homme, soit de son propre chef soit par suite de l'adulation exagérée de ses partisans, a imposé sa personnalité dans la politique au point que c'en est devenu un sujet de discussion publique, nous sommes obligés de discuter cette personnalité comme toutes les autres questions d'intérêt public.

Et mon honorable ami s'emploie à démontrer que cette personnalité fut l'esprit dirigeant de la dernière campagne électorale; il lui attribue même le mérite d'avoir conduit son parti au pouvoir lors des dernières élections générales. Puis, il continue son discours en affirmant que cette personnalité à laquelle il fait allusion est aussi changeante que le sable mouvant, a les manières d'un policier de Chicago et le tempérament d'un acteur d'Hollywood. Il emprunte même un terme d'argot aux champs de course, le mot "welsher" pour attaquer le très honorable premier ministre. Quoi qu'il en soit, il est inutile pour moi de répéter toutes les attaques personnelles que l'on a faites à l'égard du chef du cabinet. Cependant, j'ajouterai ceci: En 1930, à raison ou à tort, le peuple canadien a remercié l'ancien médecin de ses services pour en choisir un nouveau. Or, je suppose que le nouveau médecin restera en fonction et prescrira le remède de son choix durant encore trois ans. Le présent régime a été élu pour une période de cinq ans et m'est avis que le peuple canadien en a assez des tactiques des partis politiques qui tentent d'escamoter le verdict populaire dès qu'ils croient que le moment psychologique est arrivé. L'article du programme des Fermiers unis du Canada, qui veut que les législatures élues pour une période déterminée devraient avoir le courage de rester en fonction et de s'abstenir d'aller aux urnes avant l'expiration de leur mandat, me va absolument. En toute éventualité, les partis politiques devraient s'abstenir de se cacher derrière un rideau de fumée en soulevant une question spéciale; ils devraient au contraire accomplir leur terme jusqu'au bout et faire face au pays en s'appuyant sur l'œuvre accomplie.

Si mes honorables amis de la gauche croient qu'ils peuvent faire valoir certains arguments et que les membres de la droite sont assez puérils ou séniles pour les laisser faire, je me